

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE D'AUBIN

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : 05/12/2023

Le douze décembre deux mil vingt-trois, à 15 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT, Président du C.C.A.S.

Étaient présents (10) : M. Michel BAERT, M. Serge BOSCUS, Mme Christine DELPOUVE, M. Bernard FABRE, Mme Karine FABRE, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Hélène SOLIS, Mme Christine TEULIER, Mme Laurianne VINCENT.

Procuration(s) (4) : De Mme Magali GARRIC à Mme Laurianne VINCENT
De Mme Brigitte RODRIGUEZ à Mme Christine DELPOUVE
De M. Bernard SOUVERAIN à M. Michel BAERT
De Mme Maryline SALVAN à M. Bernard FABRE

Absent(s) et excusé(s) (4) : M. Patrick LAUMOND

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC

Secrétaire de la séance : Émilie BEC

Nombre de membres : 17

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres ayant donné procuration : 4

Votants : 14

DELIBERATION N° : 2023-17

OBJET : ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET

ANNEXE

Le Président
EXPLIQUE aux membres du conseil d'administration,

Qu'un ajustement budgétaire est nécessaire pour équilibrer les recettes et les dépenses 2023. Le budget du CCAS a enregistré une hausse de ses dépenses mais aussi une augmentation des recettes en lien avec l'intégration des actions liées au CPOM 2023-2027. La décision modificative propose des mouvements pour un montant de 61 903,45 euros. Le budget modifié s'équilibrant à la somme de 600 276,42 €.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré,

ADOPTE

Les ajustements budgétaires portant sur le budget 2023 pour le budget annexe service prestataire d'aide à domicile, tel que précisé ci-après.

120785746 Code INSEE	C.C.A.S. AUBIN CCAS AIDE A DOMICILE	DM n°1 2023
-------------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

Décision modificative n°1 - 2023 CCAS service pre

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64113 : Prime de service	25 271.08 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64115 : Supplément familial de traitement	0.00 €	2 799.96 €	0.00 €	0.00 €
D-641182 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	0.00 €	7 480.71 €	0.00 €	0.00 €
D-641188 : Autres indemnités	0.00 €	12 421.01 €	0.00 €	0.00 €
D-64131 : Rémunération principale	0.00 €	6 620.23 €	0.00 €	0.00 €
D-641382 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	0.00 €	13 348.83 €	0.00 €	0.00 €
D-641388 : Personnel non tit. sur empl. perm. - Autres indemnités	25 666.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64511 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	0.00 €	56 949.82 €	0.00 €	0.00 €
D-64513 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	3 123.97 €	0.00 €	0.00 €
D-64515 : Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	0.00 €	1 617.52 €	0.00 €	0.00 €
D-64788 : Autres	0.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6488 : Autres charges diverses de personnel	0.00 €	4 378.80 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	50 937.41 €	110 940.85 €	0.00 €	0.00 €
D-617 : Etudes et recherches	0.00 €	1 900.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	0.00 €	1 900.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 163.48 €
R-6479 : Remboursements sur autres charges sociales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 213.54 €
R-7488 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	46 525.13 €
R-7588 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.29 €
TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	61 903.44 €
Total FONCTIONNEMENT	50 937.41 €	112 840.85 €	0.00 €	61 903.44 €
Total Général		61 903.44 €		61 903.44 €

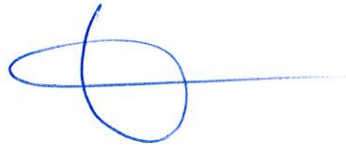
Votes : 14 pour / 0 contre / 0 abstention

Ainsi fait et délibéré, en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

**Délibération Transmise à la Sous-préfecture le 19 décembre 2023.
Publiée ou Notifiée le 19 décembre 2023.**

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité que le Présent acte est exécutoire.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Le Président du C.C.A.S.
Nom du secrétaire désigné : BEC Emilie Signature : 	Nom du Président : BAERT Michel Signature : 